



Deuxième appel interne à projets :
Programme de transfert de technologie et de connaissances vers l'industrie
du Réseau interuniversitaire québécois pour l'innovation intelligente, numérique et durable (OTN)

1. Introduction

Le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Offensive de transformation numérique (OTN) du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) a accordé une contribution financière de 5,6 millions de dollars pour soutenir le « Programme de transfert de technologie et de connaissances vers l'industrie pour l'innovation intelligente, numérique et durable » du Réseau SDG (*Smart-Digital-Green*) Innovation (RSDGI) (<https://www.sdginnovnetwk.com/fr>). Ce dernier fut créé en 2019 par huit universités québécoises dans l'optique de répondre à des besoins industriels nécessitant la collaboration interuniversitaire en R&D ainsi que la formation de personnel hautement qualifié pour accompagner la transformation numérique. Les professeurs Jean-François Audy (gestion) et Neila El Asli (ingénierie) sont les co-leaders de l'UQTR au RSDGI.

Ce financement OTN vise à sensibiliser environ 300 entreprises québécoises à l'importance de prendre le virage numérique et, plus spécifiquement, à réaliser des projets de recherche en partenariat avec 60 petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine de la transformation numérique, intelligente et durable. En effet, les défis de la transformation numérique sont nombreux et complexes alors que les moyens mis en œuvre pour aider les PME à innover demeurent morcelés. Une partie du financement OTN est donc destinée à des bourses d'études (niveau collégial, premier cycle ou cycles supérieurs) pour supporter le transfert des développements obtenus vers la PME dans le cadre de la réalisation de projets de recherche en partenariat entre au minimum une PME et deux institutions académiques.

Pour ce deuxième appel interne à projets, en collaboration avec le Réseau québécois de l'énergie intelligente (RQEI), l'enveloppe totale disponible pour l'UQTR est de 199 500 \$ et doit mobiliser une recherche partenariale avec au moins 6 PME. L'objectif du MEIE est de supporter un transfert des développements issus des projets de recherche vers les PME partenaires afin d'obtenir des retombées à court terme pour celles-ci en matière de gains de productivité, performance et compétitivité.

2. Objectifs de l'appel

- Apporter un financement complémentaire pour la réalisation de projets de recherche et développement interétablissements et de transfert de technologie et de connaissances vers des PME en innovation intelligente, numérique et durable;
- Aider les PME manufacturières à améliorer leur productivité et performance ainsi que d'accroître leur compétitivité;
- Développer de la relève dans le domaine de transformation numérique, intelligente et durable par la formation du personnel hautement qualifié (PHQ).

3. Critères d'admissibilité (obligatoires)

1. Le projet de recherche proposé doit s'inscrire au minimum dans l'un des trois domaines suivants de la transformation : numérique, intelligente et durable. Le financement OTN doit avoir été utilisé en entier au plus tard le 31 mars 2027;
2. Le projet proposé devra faire l'objet d'au moins une demande de subvention complémentaire dont l'octroi doit être ultérieur au 1^{er} mars 2023 et dont la source de financement n'est pas le MEIE, à l'exception du programme Accélération de Mitacs. De plus, il bénéficiera des fonds OTN en fonction de la contribution en espèces de la PME selon la règle présentée au tableau suivant, et ce, avec un plafond de 38 000 \$ (excluant les FIR) de fonds OTN par projet proposé. Notons que la PME n'est pas tenue de s'en tenir à un investissement maximal de 47 500 \$ (c'est-à-dire, l'effet levier de 0,80 \$ OTN par \$ PME x 47 500 \$PME = le maximum de 38 000 \$ OTN par projet).

Un financement complémentaire déjà octroyé doit être actif (projet non complété) pour être considéré admissible.

PME	Autre(s) programme(s) de financement	OTN
1 \$	1 \$	0,8 \$

3. Lister les livrables prévus pour le projet proposé en précisant lequel ou lesquels seront réalisés à partir de la (des) demande(s) de subvention complémentaire versus lequel ou lesquels seront réalisés à partir des fonds OTN dédiés à supporter le transfert des développements issus du projet vers la PME partenaire. Il est important de démontrer comment le ou les livrables spécifiques soutenus par les fonds OTN vont compléter celui ou ceux de la (des) demande(s) de subvention complémentaire en faisant ressortir le ou les besoins en transfert de technologie et connaissances de la PME partenaire (par exemple : implémentation de la solution académique, développement de preuve de concept, développement d'outils pratiques, formation de personnel, etc.);
4. Le projet doit assurer la formation de PHQ en lien avec le domaine de transformation numérique, intelligente et/ou durable;
5. Le projet de recherche proposé devra être réalisé avec une PME installée dans la province du Québec, comptant moins de 250 employés et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2,5 millions de dollars. Cette dernière devra s'engager à compléter un formulaire de consentement à fournir des données au MEIE (voir formulaire joint au courriel d'invitation);
6. La PME ne doit pas avoir reçu de financement du « Programme de transfert de technologie et de connaissances vers l'industrie pour l'innovation intelligente, numérique et durable » du RSDGI;
7. Le chercheur principal devra être un professeur à l'UQTR et accepte sa responsabilité à satisfaire les exigences en reddition de comptes de son projet, notamment que ce dernier ou un co-chercheur du projet participe à une activité annuelle du RSDGI durant laquelle il réalisera une courte présentation des développements devant le MEIE et autres titulaires de financement. Il n'est pas obligatoire d'être membre du RQEI;
8. Le projet proposé devra être réalisé en collaboration avec au moins un autre chercheur d'une institution académique qui peut être une université membre du RSDGI, une université non-membre du RSDGI (sujet à l'approbation par le RSDGI) et/ou un CCTT membre de Synchronex;
9. Il est important que la demande démontre la pertinence de cette collaboration dans la réalisation du projet proposé (participation à la co-direction d'un PHQ, comme co-auteur sur une publication et/ou autre activité de diffusion, etc.).

4. Processus de validation interne des projets

Le processus par étape et les dates importantes sont :

Étape 1 - lancement de l'appel interne à projets : 28 mars 2025.

Étape 2 - webinaire sur l'appel interne à projet : midi du 7 avril 2025.

Étape 3 - dépôt du formulaire de proposition de projet (joint en annexe), par le chercheur principal et par courriel à :

spsi.recherche@uqtr.ca et à **melissa.goyette@uqtr.ca**.

Étape 4 - annonce des propositions retenues à l'interne à la suite d'une validation administrative par le SPSI : au plus tard 14 jours suivant la réception d'un formulaire entièrement complété et ne nécessitant aucune modification.

Étape 5 – Prévoir le dépôt final, par le chercheur principal, de son dossier complet de proposition de projet pour l'approbation par le comité scientifique du RSDGI : au plus tard 2 mois suivant la date de l'étape 4. Le lien vers un formulaire en ligne pour ce dépôt final sera acheminé à chaque chercheur principal retenu à l'étape précédente. Notons que ce formulaire est à toute fin pratique identique à celui complété pour le dépôt initial (étape 3), à l'exception que

- i.) le budget et l'échéancier détaillés devront être fournis; et
- ii.) que la (ou les, s'il y a lieu) demande de subvention complémentaire devra être jointe à ce dossier et avoir été préalablement soumise à l'organisme responsable.

Important, le comité scientifique du RSDGI réalise une validation du respect des critères d'admissibilités alors que la qualité scientifique de la proposition du projet est réalisée par l'entremise du processus d'obtention du financement complémentaire.

Étape 6 – date limite pour l'obtention du financement complémentaire : 6 mois suivant le dépôt du dossier au comité scientifique du RSDGI. À la suite de cet octroi de financement complémentaire, **le chercheur principal doit aviser le SPSI qui veillera au transfert des fonds OTN au chercheur principal.**

5. Processus d'octroi

5.1 Les subventions seront attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi », sous réserve que le projet proposé réponde à l'ensemble des exigences du présent appel à projets.

5.2 La date et l'heure de réception du courriel contenant le formulaire final, entièrement complété et ne nécessitant plus de modifications, détermineront le moment du dépôt.

5.2.1 Un chercheur principal qui dépose plusieurs (n) demandes verra sa première demande datée tel que décrit au point 5.2 (date 5.2). Une demande subséquente admissible sera datée selon la logique suivante :

date n = date 5.2 si le dépôt de la demande précédente date de plus de 2 mois (calendrier)

autrement

date n = date n-1 + 2 mois (calendrier)

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

**Service des partenariats
et du soutien à l'innovation**

**Deuxième appel interne à projets :
Programme de transfert de technologie
et de connaissances vers l'industrie
du Réseau interuniversitaire québécois
pour l'innovation intelligente, numérique et durable (OTN)**

Ce formulaire de dépôt initial permet une pré-validation par le Service des partenariats et du soutien à l'innovation selon les critères d'admissibilité établis dans le 2^e appel interne à projets. Le formulaire complété doit être envoyé à spsi.recherche@uqtr.ca et melissa.goyette@uqtr.ca avec l'objet « Programme OTN – Deuxième appel interne à projets ».

Titre du projet

Résumé du projet (100 mots maximum)

Équipe de recherche

Chercheur.euse principal.e :

- Prénom, Nom et titre du Chercheur principal ou de la Chercheuse principale (CP) :

- Adresse courriel :

- Institution :

Cochercheur.euse.s :

(au besoin, ajoutez des cochercheur.euse.s additionnel.le.s)

- Prénom, Nom et titre du cochercheur ou de la cochercheuse :

- Adresse courriel :

- Institution :

- Prénom, Nom et titre du cochercheur ou de la cochercheuse :

- Adresse courriel :

- Institution :

- Prénom, Nom et titre du cochercheur ou de la cochercheuse :

- Adresse courriel :

- Institution :

Critères d'admissibilité (obligatoires)

1. Indiquer le ou les domaines de la transformation dans lequel le projet s'inscrit et fournir un résumé (100 mots maximum) de la ou les thématiques de recherche abordée(s) dans le projet.

- Transformation numérique
- Transformation intelligente
- Transformation durable

2.1 Fournir, sous forme de liste, le ou les livrable(s) principaux de la ou des demande(s) de subvention complémentaire (100 mots maximum).

**2.2 Fournir, sous forme de liste, le ou les livrable(s) spécifiques soutenu(s) par les fonds OTN (100 mots maximum).
(Rappel : livrable(s) distinct(s) par rapport à 2.1.)**

2.3 Expliquer comment le ou les livrable(s) spécifique(s) soutenu(s) par les fonds OTN en 2.2 complèteront le ou les livrable(s) décrits en 2.1 en faisant ressortir le ou les besoin(s) en transfert de technologie et connaissances de la PME partenaire (par exemple : implémentation de la solution académique, développement de preuve de concept, développement d'outils pratiques, formation de personnel, etc.).

- 3. Indiquer le plan de formation du personnel hautement qualifié (PHQ).**
(Rappel : les fonds OTN dédiés à des bourses d'études au niveau collégial, premier cycle et cycles supérieurs.)

PHQ	Nombre	Équipe de supervision
Stagiaire de recherche collégiale		
Stagiaire de recherche premier cycle		
Maîtrise		
Doctorat		

4. **Décrivez le montage financier du projet en précisant les montants et le ou les demande(s) de subvention complémentaire.**

	Contribution de la PME en espèces	Financement complémentaire (\$)	Subvention attendue OTN (Présent appel : maximum de 38 000 \$)
Règle à respecter	1 \$	1 \$	0,8 \$
Montant en espèces :	\$	\$	\$
Programme(s) de financement			

5. **La PME partenaire est-elle installée dans la province du Québec (fournir le numéro d'entreprise du Québec (NEQ)), compte moins de 250 employés, a un chiffre d'affaires supérieurs à 2,5 M \$ et s'engage à compléter le formulaire de consentement afin de fournir des données au Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)?**

Oui Non

NEQ de la PME :

6. **La PME n'a pas déjà reçu de financement dans le cadre de ce programme?**

Oui Non

7. **Le Chercheur principal ou la Chercheuse principale s'engage-t-il.elle à satisfaire les exigences en reddition de comptes de son projet?**

(Rapports périodiques, participation d'un membre de son équipe à une activité annuelle organisée par le Réseau SDG (*Smart-Digital-Green*) Innovation (RSDGI) et le MEIE.)

Oui Non

8. Le projet est réalisé en collaboration avec au moins une des institutions académiques suivantes?

- Université membre du Réseau SDG (*Smart-Digital-Green*) Innovation (RSDGI)
- Université non-membre du RSDGI (sujet à l'approbation par le RSDGI)
- CCTT membre de Synchronex

9. Précisez si la demande de financement complémentaire est (cocher tout ce qui s'applique et fournir l'information complémentaire demandée) :

Déjà déposée :

- Nom du programme :

- Date du dépôt:

En attente d'octroi

Octroyée

- Date d'octroi :

- Date de fin du projet :

À déposer ultérieurement

- Préciser la date approximative pour le dépôt :

- Nom du programme :

Si la demande de financement complémentaire a déjà été déposée, la joindre au courriel au moment de soumettre votre formulaire. Votre demande ne sera pas considérée complète si vous n'avez pas joint votre demande de financement complémentaire.

Signature du chercheur principal ou de la chercheuse principale :

Signature :

Nom :

Titre :

Établissement :

Date :